DOCUMENT: 830-284/020

26TH ANNUAL MEETING OF CCREM

Calls for Major Canadian Effort in Environment-Economy Integration

National Task Force on Environment and Economy

QUÉBEC, Québec
September 23 - 24, 1987

NATIONAL TASK FORCE ON ENVIRONMENT & ECONOMY/GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

NEWSRELEASE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

September 24, 1987

NATIONAL ENVIRONMENT TASK FORCE RELEASES REPORT

Calls for Major Canadian Effort in Environment-Economy Integration

The National Task Force on Environment and Economy has called for a major effort in Canada to integrate environmental and economic planning and decision making.

The Task Force report emphasizes the interdependence of the environment and the economy and urges all Canadian governments to embrace the concept of sustainable economic development based upon private and public sector cooperation. The report, released in Québec City today at the Canadian Council of Resource and Environment Ministers (CCREM) Annual Meeting, makes 36 recommendations aimed at achieving changes in existing economic, social and political structures.

One of the principal recommendations involves the creation of multisectoral "Round Tables" on Environment and Economy in every province and territory and at the national level in Canada. The Round Tables are intended to be forums for senior decision makers to "candidly discuss environment-economy issues". The Task Force also recommends that the Round Tables report to the first ministers.

The report stresses that the creation of Round Tables will also facilitate and focus the building of consensus necessary to develop conservation strategies in each Canadian jurisdiction. The strategies would serve as blueprints for development, to ensure today's resource utilization does not damage the prospects of future generations for maintaining or improving their use.

The report recommends that all Canadian jurisdictions have a conservation strategy in place by 1992. It calls for the creation of a national strategy integrating provincial and territorial strategies and linking them to the international scene.

The task force also recommends that environment/economy issues receive "top level" consideration, by both government and industry. Environment/economy issues, the report states, should be discussed by Canada's first ministers at federal-provincial conferences, as well as in cabinet and key economic development committees.

"The first ministers regularly address economic development issues at federal-provincial conferences. Environmental issues should have comparable and closely linked prominence", it states. The report further recommends that governments harmonize environmental standards and legislation and streamline Canadian environmental assessment procedures to ensure uniform application across Canada.

The report also emphasizes that companies should adopt and implement environmental codes of practice "to govern and guide industrial decision making". It recommends industry associations form task forces to provide leadership to the

business community on environment-economy integration. In addition, the report recommends those associations "endorse and support environmental assessment as an integral part of the decision making process".

As part of a major program to increase public awareness of environment-economy issues, the report recommends that a "Year of the Environment" be designated in Canada by 1990 with sustainable economic development as its central theme. In addition to the year of the environment proposal, the report recommends that CCREM design an action plan to substantially upgrade environmental education, paying particular attention to the elementary and junior high school levels.

Other major recommendations to integrate environmental and economic planning and decision making and promote sustainable economic development include:

- Government, industry, academic and other non-government organizations should develop new tools and improve existing tools which achieve more efficient and effective environment-economy integration;

- Greater resources must be dedicated to cooperative research and the development of common data bases by government and industry;

- Specific projects demonstrating environment-economy integration should be developed and implemented, with multisectoral involvement, in every province and territory and at the national level;

- Outstanding work on environment-economy integration and environmental excellence should be recognized by awards;

- Companies which have an impact on the environment should provide their boards of directors with annual reviews on environmental performance;

- Canada should show leadership in the development of international programs by carrying out projects which demonstrate the environment-economy link; and

- Canada should ensure that its representatives to multilateral development bodies strive to have environmental and economic sustainability built into the policies and procedures of these organizations.

The report is the result of eight months of discussions by the 17 senior government, industry, environmental and academic representatives who make up the Task Force. CCREM created the Task Force in October 1986 as a direct follow-up to the May 1986 Canadian visit of the World Commission on Environment and Development. The Task Force's mandate has been to foster and promote environmentally sound economic growth and development in Canada.

Task Force Chairperson, Manitoba Environment and Workplace Safety and Health Minister Gerard Lecuyer, and Vice-chairperson Roy Aitken, Executive vice-president of Inco Limited, presented the report to CCREM. They agreed that cooperation and participation by all sectors of society is necessary to achieve sustainable economic development.

"All Canadians have a major role to play in making sustainable development a reality, "Mr. Lecuyer said. Added Mr. Aitken. "It is time for government and business to come together to deal with these issues".

The Task Force's report will form part of the Canadian response to the World Commission's final report, Our Common Future, which will be considered by the United Nations General Assembly in New York in mid-October. This report, together with Canada's response will be presented at the United Nations General Assembly by Canadian Environment Minister, Tom McMillan.

The Task Force members are: Canadian Environment Minister Tom McMillan; Nova Scotia Environment Minister Laird Stirling; Québec Environment Minister Clifford Lincoln; Ontario Environment Minister Jim Bradley; Manitoba Environment and Workplace Safety and Health Minister Gerard Lecuyer; Alberta Environment Minister Ken Kowalski; Yukon Renewable Resources Minister David Porter; Roy Aitken, Inco Ltd.; David Buzzelli, Dow Chemical; Dr. Donald Chant, Ontario Waste Management Corporation; David Morton, Alcan Aluminium Ltd.; Lloyd McGinnis, Canadian Chamber of Commerce; Ian Smyth, Canadian Petroleum Association; Adam Zimmerman, Noranda Inc.; Susan Holtz, Ecology Action Centre; Charles Mallory, STOP; and Dr. Peter Larkin, University of British Columbia.

- 30 -

For further information: Mark Stefanson, Chairperson
Task Force Secretariat
960 - 330 St. Mary Avenue
Winnipeg, Manitoba, R3C 3Z5
Phone: (204) 945-4742

Jean-Marc Dessureault
Direction des communications et
de l'éducation
Ministère de l'Environnement du Québec
(514) 873-3219
(418) 643-8777

DOCUMENT: 830-284/020

26e RÉUNION ANNUELLE DU CCMRE

Le Canada doit intensifier ses efforts en vue d'en arriver à une meilleure intégration entre l'environnement et l'économie

Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie

QUÉBEC (Québec)
Les 23 et 24 septembre 1987

Diffusion immédiate
Telbec : Code 1

Le Canada doit intensifier ses efforts en vue d'en arriver à une meilleure intégration entre l'environnement et l'économie

PUBLICATION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

Québec, le 24 septembre 1987-- Le Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie recommande l'adoption d'une série de mesures visant à mieux intégrer la planification et le processus décisionnel touchant l'environnement et l'économie au Canada.

Le rapport du Groupe de travail met un accent particulier sur l'interdépendance entre l'environnement et l'économie. Il lance une invitation pressante à tous les pouvoirs publics du Canada d'adhérer au concept d'un développement économique durable fondé sur la coopération entre les secteurs privés et publics. Publié aujourd'hui à Québec à l'occasion de la réunion annuelle du CCMRE, le rapport formule 36 recommandations visant à réaliser des changements importants aux structures économiques, sociales et politiques actuelles.

Le Groupe de travail recommande entre autres la création de "tables rondes" multisectorielles sur l'environnement et l'économie dans chaque province et territoire ainsi qu'au niveau canadien. Ces tables rondes constitueraient des forums réunissant les principaux décideurs du pays, où les dossiers touchant l'environnement et l'économie seraient discutés dans une atmosphère de franche collaboration. Le Groupe de travail recommande que ces tables fassent rapport aux divers premiers ministres.

Le rapport souligne que la création de ces tables rondes facilitera l'élaboration des concensus nécessaires à la mise au point de stratégies de conservation dans chaque province et territoire du Canada. Ces stratégies constitueront des plans directeurs d'aménagement visant à éviter que l'exploitation actuelle des ressources ne mette en péril les chances des générations futures d'en maintenir ou d'en améliorer l'utilisation.

Le rapport recommande la mise en place, d'ici 1992, d'une stratégie de conservation dans chaque province et territoire du Canada. On préconise également l'élaboration d'une stratégie nationale intégrant l'ensemble des stratégies provinciales et territoriales tout en tenant compte de la situation internationale.

Le Groupe de travail recommande également que les questions d'environnement constituent une priorité tant pour l'État que pour l'industrie. Selon le rapport, les questions liées à l'environnement et à l'économie devraient être traitées dans le cadre des conférences fédérales-provinciales des premiers ministres ainsi qu'au sein des grands comités gouvernementaux et des principaux comités voués au développement économique.

"Les premiers ministres traitent régulièrement de questions économiques lors des conférences fédérales-provinciales. L'environnement devrait faire l'objet d'une attention comparable, dans le cadre d'une démarche intégrée", souligne le rapport. On recommande également aux administrations publiques d'harmoniser leurs normes et leurs lois en matière d'environnement et de simplifier les mesures de contrôle, de façon à en assurer l'application uniforme dans l'ensemble du pays.

Le rapport préconise en outre que les entreprises adoptent et mettent en oeuvre un code de déontologie en matière d'environnement, "qui puisse régir et orienter le processus décisionnel au sein de l'industrie". Le rapport recommande aussi la mise sur pied, par les associations industrielles, de groupes de travail qui puissent orienter et conseiller le monde des affaires en général sur le plan de l'intégration des questions afférentes à l'environnement et à l'économie. En outre, le rapport recommande que ces associations "s'assurent de l'intégration des études d'impact au processus décisionnel".

Dans le cadre d'un train de mesures visant à sensibiliser le public aux questions touchant l'environnement et l'économie, le rapport recommande que 1990 soit décrété par le Canada "Année de l'environnement". Outre la tenue de cette Année de l'environnement, le rapport préconise l'élaboration par le CCMRE d'un plan d'action visant à améliorer de façon significative l'enseignement au chapitre de l'environnement, particulièrement aux niveaux primaire et secondaire.

Parmi les autres mesures visant à mieux intégrer le processus de planification et de décision sur le double plan de l'environnement et de l'économie ainsi qu'à promouvoir la notion de développement économique durable, le rapport formule les propositions suivantes:

- l'État, l'industrie, le monde de l'enseignement ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) doivent concevoir de nouveaux instruments et améliorer leurs outils actuels, de façon à mieux intégrer les considérations relatives à l'environnement et à l'économie;

- les études effectuées conjointement par les pouvoirs publics et l'industrie ainsi que la mise au point de bases de données communes doivent bénéficier de ressources plus importantes;

- on doit élaborer et réaliser des projets précis dans le cadre d'une intégration plus poussée entre l'environnement et l'économie. De multiples intervenants dans chaque province et territoire ainsi qu'au niveau national doivent participer à ces projets canadiens;

- des prix d'excellence doivent être décernés pour souligner les efforts exceptionnels déployés sur le plan de l'environnement et de son intégration aux considérations économiques;

- les entreprises dont l'activité influe directement sur l'environnement doivent faire en sorte que leurs administrateurs disposent de rapports annuels sur le rendement au chapitre de l'environnement;

- le Canada doit devenir une source d'inspiration sur le plan international en mettant en oeuvre des projets qui illustrent les liens indissociables entre l'environnement et l'économie;

- le Canada doit faire en sorte que ses représentants au sein des organismes multilatéraux de développement s'efforcent d'y faire adopter des principes et des directives reconnaissant l'importance du respect de l'environnement dans une optique de développement économique durable.

Le rapport publié est l'aboutissement de huit mois de discussions par le Groupe de travail, composé de 17 représentants de haut niveau de l'État, de l'industrie, d'organismes de protection de l'environnement ainsi que du monde de l'enseignement. Le Groupe de travail a été créé par le CCMRE en octobre 1986 à la suite de la visite, en mai 1986, des membres de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Il avait pour mandat d'élaborer et de promouvoir une stratégie de croissance et de développement économique canadienne qui tienne compte de l'environnement.

Le rapport a été présenté au CCMRE par le président du Groupe de travail, M. Gérard Lécuyer, ministre de l'Environnement et de la Sécurité et de l'Hygiène du travail du Manitoba ainsi que par son vice-président, M. Roy Aitken, vice-président directeur d'Inco Ltée. Tous deux ont insisté sur la nécessité d'obtenir la collaboration et la participation de tous les secteurs de la société pour assurer un développemenmt économique durable.

"Tous les Canadiens ont un rôle important à jouer pour assurer un développement économique durable", devait préciser M. Lécuyer. M. Aitken devait ajouter: "Il est temps que l'État et l'entreprise abordent cette question de façon concertée".

Le document du Groupe de travail sera intégré à la réponse canadienne au rapport final de la Commission mondiale, intitulé Notre avenir à tous. Ce document sera discuté à l'Assemblée générale des Nations unies à la mi-octobre. Le rapport ainsi que la réponse du Canada seront déposés à l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, par le ministre de l'Environnement du Canada, M. Tom McMillan.

Le Groupe de travail comprend les membres suivants: Tom McMillan, ministre de l'Environnement du Canada; Laird Stirling, ministre de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse; Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement du Québec; Jim Bradley, ministre de l'Environnement et de la Sécurité et de l'Hygiène du travail du Manitoba; Ken Kowalski, ministre de l'Environnement de l'Alberta; David Porter, ministre des Ressources renouvelables du Yukon; Roy Aitken, d'Inco Ltée; David Buzzelli, de Dow Chemical; Donald Chant, de la société ontarienne de Gestion des Déchets; David Morton, d'Alcan Aluminium Ltée; Lloyd McGinnis, de la Chambre de commerce du Canada; Ian Smyth, de l'Association pétrolière du Canada; Adam Zimmerman, de Noranda Inc.; Susan Holtz, de l'Ecology Action Centre; Charles Mallory, de STOP, et Peter Larkin, de l'Université de la Colombie-Britannique.

- 30 -

Source: Mark Stefanson, Président
Secrétariat du Groupe de travail
960 - 330, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z5
(204) 945-4742

Jean-Marc Dessureault
Direction des communications
et de l'éducation
Ministère de l'Environnement
du Québec
(514) 873-3219
(418) 643-8806